

**AMIP**

**Revue de presse hebdomadaire  
n°108**

**Semaine : du 12 au 16 mai 2008**

**Cette revue de presse est réservée exclusivement aux membres de l'AMIP pour usage**

**Albayane du 12/05/08**

### **Prise en charge des cancers par la CNSS**

#### **Pour que cesse l'arbitraire**

La prise en charge du cancer au Maroc n'arrive toujours pas à se mettre en place comme il se doit. Ceci est dû en grande partie aux multiples facettes de ce mal qui reste très difficile à cerner. En outre, cette prise en charge est lourde, onéreuse, difficile, pénible et rebutante. Les moyens dont dispose le ministre de la santé sont limités, de ce fait, il ne peut pas seul faire face au cancer.

Fort heureusement il y a les associations de lutte contre le cancer qui réalisent un travail remarquable sur le terrain pour venir en aide aux malades dont les moyens sont limités ou à ceux qui sont démunis...

**Albayane du 12/05/08**

### **Unité d'approvisionnement des médicaments de Berrechid**

#### **Un grand gâchis**

Le secteur de la santé a ceci de particulier, c'est qu'il peut tout aussi bien évoluer que régresser en un laps de temps parfois très court. Ces changements de décisions sont souvent très lourds de conséquences, ils représentent des gâchis qui peuvent atteindre des sommes colossales, sans oublier l'impact direct sur la santé des citoyens...

**Albayane du 12/05/08**

### **37<sup>e</sup> congrès médical maghrébin**

#### **Recommandations du conseil des ministres maghrébins de la santé**

Les travaux de la 10<sup>e</sup> édition du conseil des ministres maghrébins de la santé ont été clôturés, samedi 10 mai 2008 à Tunis. Les recommandations issues de cette réunion ont porté sur la nécessité de conjuguer les efforts en matière de fabrication, de commercialisation et d'achats groupés de médicaments et de vaccins...

**L'économiste du 15/05/08**

### **La CNOPS croule sous les dossiers**

La caisse nationale des organismes de prévoyance sociale (CNOPS), gestionnaire de l'AMO pour le secteur public, croule sous une montagne de dossiers. Il semble que le nouveau système d'information ne soit pas encore « digéré ». Mais il n'y a pas que cela. Ces difficultés tiennent aussi à la désorganisation et la bureaucratie qui règnent dans les services des mutuelles. Résultat : les délais de remboursement des dossiers et de l'instruction des demandes de prise en charge pour les pathologies lourdes, sont de plus en plus longs. Les adhérents devraient prendre leur mal en patience. La situation ne reviendra normale que vers la fin du mois de juillet. La CNOPS et les organismes affiliés reçoivent en moyenne près de 80000 dossiers par semaine.

## **Espérance Médicale n° 147- mai 2008**

### **AMO : une nouvelle liste de médicaments remboursables**

Les organismes gestionnaires de l'Assurance Maladie obligatoire (AMO) viennent d'établir une nouvelle liste, la troisième, de médicaments remboursables. Elle comprend 195 molécules, correspondant à 580 spécialités pharmaceutiques, qui seront remboursées : 124 produits nouvellement admis au remboursement et 71 correspondant à des extensions de dosage et de forme de molécules déjà admises au remboursement. Désormais, 2497 spécialités, soit 432 molécules, pourront être remboursables...

---

---